



Contans® WG

Fongicide pour grandes cultures et légumes.
Autorisé en agriculture biologique.

Indication autorisée

Sclérotiniose.
Application selon le mode d'emploi.

Informations sur le produit

Homologation: W 6965
Formulation: Granulé dispersible dans l'eau (WG)
Matière active: 1x10E9 UFC/g Coniothyrium minitans (souche CON/M/91-08)

Mode d'action

Contans WG est composé de conidies (spores de champignon) du champignon terrestre naturel Coniothyrium minitans. Un gramme de produit contient au moins 1x10E9 spores vivantes.
Après l'application et l'incorporation de Contans WG dans le sol, les spores de ce champignon émettent des hyphes mycéliens au contact du sclérote présent dans la couche superficielle du sol. Le mycélium s'attaque aux éléments chimiques constitutifs du sclérote et les détruit de manière enzymatique. Le sclérote parasité perd son aptitude à produire des fructifications (apothécies qui produisent des spores qui sont ensuite véhiculées par le vent) ou à émettre des hyphes mycéliens. Sa destruction totale se poursuit en fonction de la température et de l'humidité. Les spores et le mycélium de Coniothyrium minitans ne cherchent pas activement les sclérotés, ils n'attaquent que ceux les entourant par contact direct. De ce fait, Contans WG doit être correctement incorporé dans les 5-10 premiers centimètres du sol.

Emploi sur grandes cultures

Colza, tabac, tournesol

- **2,0 kg/ha** contre sclérotiniose.

1ère possibilité: traiter avant la préparation du sol de la culture suivante.

Au min. 2-3 mois avant la mise en place de la culture.

Traitement sur le sol: incorporer immédiatement après le traitement (5-10 cm).

2ème possibilité: traiter lors du semis jusqu'au stade 4 feuilles (BBCH 00-14) de la culture.

Max. 4 traitements à intervalle de 8 jours. En général, 1-2 traitements suffisent.

3ème possibilité: traiter après la récolte sur les résidus de récolte infectés.

Max. 4 traitements à intervalle de 8 jours.

- **4,0 kg/ha** contre sclérotiniose.

1ère possibilité: traiter avant la préparation du sol de la culture suivante.

Au min. 2-3 mois avant la mise en place de la culture.

Traitement sur le sol: incorporer immédiatement après le traitement (5-10 cm).

2ème possibilité: traiter lors du semis jusqu'au stade 4 feuilles (BBCH 00-14) de la culture.

Max. 2 traitements à intervalle de 8 jours.

- **8,0 kg/ha** contre sclérotiniose.

1ère possibilité: traiter avant la préparation du sol de la culture suivante.

Au min. 2-3 mois avant la mise en place de la culture.

Traitement sur le sol: incorporer immédiatement après le traitement (5-10 cm).

Remarques

Dans 500-1'000 l d'eau/ha. Pleine efficacité après 2-3 mois.

Traiter par pulvérisation juste avant ou pendant le semis, év. en même temps que l'herbicide.

Incorporation: le produit est à incorporer ans le sol avec une fraise, une herse ou un autre outil adapté jusqu'à la profondeur souhaitée.

Il est optimal de traiter sur un sol réchauffé (15-25°C) et humide (favorise le développement du champignon).

Après le traitement, il ne devrait plus y avoir de travaux en profondeur afin de ne pas ramener des gravats pollués vers la surface.

En présence de sols fortement contaminés, il y a lieu de procéder à un assainissement sur plusieurs cultures.

Emploi sur légumes

Légumes

- **2,0 kg/ha** contre sclérotiniose.

1ère possibilité: traiter avant la préparation du sol de la culture suivante.

Au min. 2-3 mois avant la mise en place de la culture.

Traitement sur le sol: incorporer immédiatement après le traitement (5-10 cm).

2ème possibilité: traiter lors du semis jusqu'au stade 4 feuilles (BBCH 00-14) de la culture.

Max. 4 traitements à intervalle de 8 jours. En général, 1-2 traitements suffisent.

3ème possibilité: traiter après la récolte sur les résidus de récolte infectés.

Max. 4 traitements à intervalle de 8 jours.

- **4,0 kg/ha** contre sclérotiniose.

1ère possibilité: traiter avant la préparation du sol de la culture suivante.

Au min. 2-3 mois avant la mise en place de la culture.

Traitement sur le sol: incorporer immédiatement après le traitement (5-10 cm).

2ème possibilité: traiter lors du semis jusqu'au stade 4 feuilles (BBCH 00-14) de la culture.

Max. 2 traitements à intervalle de 8 jours.

- **8,0 kg/ha** contre sclérotiniose.

1ère possibilité: traiter avant la préparation du sol de la culture suivante.

Au min. 2-3 mois avant la mise en place de la culture.

Traitement sur le sol: incorporer immédiatement après le traitement (5-10 cm).

Remarques

Dans 500-1'000 l d'eau/ha. Pleine efficacité après 2-3 mois.

Traiter par pulvérisation juste avant ou pendant le semis, év. en même temps que l'herbicide.

Incorporation: le produit est à incorporer ans le sol avec une fraise, une herse ou un autre outil adapté jusqu'à la profondeur souhaitée.

Il est optimal de traiter sur un sol réchauffé (15-25°C) et humide (favorise le développement du champignon).

Après le traitement, il ne devrait plus y avoir de travaux en profondeur afin de ne pas ramener des gravats pollués vers la surface.

En présence de sols fortement contaminés, il y a lieu de procéder à un assainissement sur plusieurs cultures.

Chicorées witloof (chicorées-endives)

- **0,05 kg/tonne** contre sclérotiniose.

Traiter par nébulisation après la récolte, avant le stockage des racines.

Dans 10-20 l d'eau/tonne.

Autorisé comme utilisation mineure selon l'art. 35 OPPh (minor use).

Sélectivité

Contans WG, appliqué selon le mode d'emploi, est sélectif envers toutes les cultures homologuées.

Miscibilité

Du fait de la période d'application de Contans WG, aucun mélange n'est prévu. Contans WG serait miscible avec Devrinol Plus mais pas avec des produits à base de Clomazone (Rodino Ready, Devrinol Top, Brasan Trio, Colzor Trio, Nimbus). Si toutefois des mélanges sont prévus, consulter notre service technique. L'application ultérieure de produits à base de Clomazone peut diminuer l'efficacité mais lorsque Contans WG est appliqué selon les recommandations 2-3 mois avant la mise en culture, un tel effet est exclu. Ne pas mélanger aux fongicides ni aux engrais foliaires. Lors de mélanges, respecter également les prescriptions pour les produits ajoutés.

Préparation de la bouillie

Contans WG est bien soluble dans l'eau.

Verser le produit directement dans la cuve remplie à moitié d'eau et avec le brasseur enclenché puis compléter la quantité d'eau nécessaire. Lors de mélanges, ajouter d'abord les produits solides et verser les produits liquides seulement après leur dissolution complète. Appliquer la bouillie de suite après la préparation.

Entreposage et élimination

Contans WG contient des microorganismes vivants et nécessite par conséquent une manipulation et un stockage particuliers. Conserver le produit dans son emballage d'origine fermé de façon étanche dans un endroit sec, frais, protégé de la lumière et bien ventilé. La durée de conservation est déterminée à partir de la date de fabrication (voir sur l'emballage) et dépend de la température:

- 2 ans à -18°C

- 1 an à < +4°C

- 3 semaines à < +15°C

- 2 semaines à +20°C.

Rincer soigneusement l'emballage vide et l'éliminer avec les ordures ménagères. Remettre les restes de produit à la déchetterie communale, dans un centre de ramassage des déchets spéciaux ou au point de vente pour élimination. La réutilisation de l'emballage vide est interdite.

Mentions de danger et conseils de prudence

EUH401: Respecter les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.

P102: Tenir hors de portée des enfants.

P280: Porter des gants de protection/une tenue de protection.

P501: Éliminer le contenu/récipient dans un centre de récupération conformément à la réglementation locale. Interdiction de réutiliser l'emballage.

SP1: Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage.

Phrases PPh: Éviter le contact avec la peau / Ne pas respirer les aérosols / Peut entraîner une sensibilisation par inhalation et par contact avec la peau.

Téléphone d'urgence Tox Info Suisse: 145 ou 044 251 66 66.

Détenteur de l'homologation / Distribution

Bayer (Schweiz) AG
Crop Science
Peter-Merian-Str. 84
4052 Basel
Tél. 031 869 16 66
www.agrar.bayer.ch

Marque enregistrée

Bayer Group

Limitation de la responsabilité

La qualité de ce produit, le mode d'emploi et les mesures de précaution correspondent aux exigences des instances officielles. Des facteurs tels que p. ex. structure du sol, traitements sur culture précédente et suivante, variété, conditions climatiques, formation de résistance, etc., peuvent avoir des répercussions parfois imprévisibles. Le risque qui s'en suit est à la charge de l'utilisateur. De plus, nous déclinons toute responsabilité en cas d'emplois et de dosages non homologués et en cas d'emplois, de dosages et de mélanges non recommandés par nous.

Remarques générales concernant l'utilisation des données

1. Impérativement observer le mode d'emploi imprimé resp. fourni avec l'emballage. Les données correspondent à l'état actuel des connaissances et informent sur les produits et leurs possibilités d'utilisation.
En respectant les prescriptions d'utilisation sur le mode d'emploi, les produits sont adaptés pour les indications homologuées. Nous garantissons que la composition des produits dans leurs emballages originaux fermés correspond aux informations indiquées sur l'étiquette. Nous déclinons toute responsabilité pour toute conséquence négative directe ou indirecte consécutive à un stockage ou une utilisation des produits contraire aux instructions.
Une multitude de facteurs locaux ou régionaux comme par exemple les conditions pédoclimatiques, la variété, le stade d'application, la présence de résistance sur la parcelle, les mélanges avec d'autres produits, etc. peuvent avoir une influence sur l'efficacité des produits. En conditions non optimales, il n'est pas exclu que ces facteurs puissent avoir comme conséquences une diminution de l'efficacité des produits ou un endommagement de la culture. Pour de telles conséquences, le fabricant ou le distributeur ne peut pas être tenu pour responsable.
2. Les données ne doivent pas être modifiées. Si des données sont remises à des tiers intégralement ou par extraits, elles doivent contenir les informations suivantes:
 - Bayer CropScience est propriétaire des données
 - Etat des données
 - Réserves selon condition 1
3. Lors de la remise d'un extrait à des tiers, le transmetteur prend la responsabilité concernant l'exactitude des données fournies.

État: 20.09.2021